CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E205764** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2022

Raison sociale : BRARD VINCENT

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 01/10/2024

Capital : 0

233 TRAVERSE DE TROTENOSSE
51 CHEMIN RURAL
84420 PIOLENC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Avignon

Siret : 909 869 984 00023

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9521298-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 184107410 S 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 184107410 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 68 27 66 88 **Fax :**

Portable : 06 68 27 66 88

Responsabilité légale :
BRARD VINCENT CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : entreprisecmml@laposte.net

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 475 214 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	18/03/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		18/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 12:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E205764** **VALABLE JUSQU'AU** **17/03/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2022
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 01/10/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Avignon

Siret : **909 869 984 00023**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9521298-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 184107410 S 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 184107410 S 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **BRARD VINCENT**

233 TRAVERSE DE TROTENOSSE
51 CHEMIN RURAL
84420 PIOLENC

Téléphone : 06 68 27 66 88 **Fax :**
Portable : 06 68 27 66 88

Site Internet :
E-mail : entreprisecmml@laposte.net

Responsabilité légale :
BRARD VINCENT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/03/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	18/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/03/2025
o Isolation des combles perdus	18/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.